

Émission du 29 août à 20h10

Étapes incontournables et itinéraires bis sont au programme de l'émission qui fait la part belle aux paysages, à l'Histoire et la gastronomie. Un rendez-vous à la carte pour faire rimer curiosité et proximité.

512|288



Cécile et Sandrine vous présentent deux lieux phares de nos régions :

Le plateau de Millevaches

Situé sur les contreforts du Massif Central, au cœur des hautes terres de la Montagne Limousine, le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin s'étend sur les départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, entre 400 et 1000 mètres d'altitude.

Son territoire est constitué de milieux naturels remarquables où alternent tourbières, landes sèches à bruyères, forêts de feuillus, forêts de pente, prairies, gentiane, ... Il abrite des espèces animales sensibles : loutre, moule perlière, papillons rares, linottes, circaète, truite fario, ..., et constitue une terre d'étape des oiseaux migrateurs.

C'est un pays vivant, un paradis pour la pratique d'une large palette d'activités « grandeur nature », un pays au riche patrimoine culturel et terre de « savoir – faire », un pays de découverte : croisières ou traversée des bourgs en voiture, propices à la découverte de l'histoire, un pays de gourmandises avec des produits de notre riche terroir sur les étales des différents producteurs, et qui donnent lieu à de délicieuses recettes figurant aux menus des restaurants, auberges ou tables d'hôtes du territoire, un pays de paysages parsemés de lacs, d'étangs et de rivières.

Le plateau du Larzac

Le causse du Larzac est un haut plateau calcaire français du sud du Massif central qui s'étend entre Millau (Aveyron), et Lodève (Hérault).

L'ensemble (relief, architecture, occupation du sol) est assez original pour avoir incité à la création du Parc naturel régional des Grands Causses.